

Discours du Dr Saysomphone Phomvihane,
Vice-président de l'Assemblée nationale lao lors de l'ouverture
de la réunion du séminaire APF-PNUD sur
« la réalité démocratique des parlements »
à Luang Prabang, le 9 avril 2009

Messieurs les Présidents des assemblées nationales,
Monsieur le Président de la commission politique de l'APF,
Monsieur le Représentant du PNUD,
Messieurs les Présidents des sections de l'APF,
Honorables parlementaires,
Mesdames et messieurs,

Au nom de l'Assemblée nationale lao, permettez-moi de souhaiter aux participants de ce séminaire la bienvenue au Laos, et plus particulièrement, un très bon séjour à la ville de Luang Prabang, un de nos patrimoines mondiaux que nous voudrions vous faire visiter.

C'est un grand honneur pour notre Assemblée nationale de pouvoir vous accueillir ici au même moment que le peuple lao se prépare à fêter le nouvel an national et le centième anniversaire du Président Souphanouvong, premier Président de la République démocratique populaire lao et premier Président de l'Assemblée populaire suprême, précurseur de notre actuelle Assemblée nationale.

Ce séminaire, en fait, marque un événement très important pour le perfectionnement de notre législature. Les questions à débattre, sans aucun doute, enrichiront nos réflexions sur la nature, la mission, le rôle et les tâches de nos parlements. Je profiterai de cette occasion pour saluer l'initiative faite par l'APF et le PNUD pour nous informer sur les réalités démocratiques des parlements dans un certain nombre de pays. Je remercie aussi les intervenants d'avoir fait un long déplacement pour arriver jusqu'à nous et parler des bonnes pratiques parlementaires les plus récentes.

Dans la situation actuelle où le rôle du parlement s'accroît au fur et à mesure que la société se démocratise les parlementaires doivent faire face à des problèmes de plus en plus complexes et les attentes de la société vis-à-vis de leurs élus deviennent de plus en plus diversifiées. A présent, notre grand défi, c'est serons-nous, en tant que parlementaires, à la hauteur de nos tâches ?

Dans le cas du Laos, le parlement porte le nom de « l'Assemblée nationale ». Nous avons un système parlementaire monocaméral avec actuellement 113 membres élus pour 5 ans. D'après la Constitution, l'Assemblée nationale est un organe de pouvoir du peuple qui représente les droits et les intérêts du peuple lao pluriethnique. C'est aussi un organe législatif doté de pouvoir de contrôle parlementaire sur le gouvernement et de prise de position dans les matières d'importance nationale.

L'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la mise en place d'un régime de démocratie populaire où le pouvoir souverain émane du peuple, appartient au peuple et œuvre pour le peuple dans le but d'avoir un pays fort et prospère, un peuple riche et heureux, une société juste et civilisée. Elle accomplit ses tâches complexes dans un cadre juridique fixé par la Constitution et quelques lois parlementaires comme la loi électorale, la loi sur l'Assemblée nationale, la loi sur le contrôle parlementaire et la loi sur les plaintes populaires. La solution laotienne du problème de la mise en œuvre de la démocratie, dans sa dimension parlementaire, n'est que dans la forme approchée. Ce problème, nous savons tous, est très complexe et sa solution dépendra de plusieurs paramètres socio-économiques soumis, eux aussi, à des conditions historiques déterminées. On devra s'attendre à une multiplicité de solutions, plutôt qu'à une solution unique. C'est là, je crois, la richesse et la diversité de la démocratie.

En terme de conclusion, j'aimerais encore une fois remercier les initiateurs et les organisateurs de ce séminaire de pré-réunion de commission. J'espère qu'il fournira de riches matières à réfléchir dans les journées qui viennent. Il me reste maintenant qu'à vous formuler mes meilleurs vœux de bon travail, de bonne santé et de très bon séjour à Luang Prabang !

Je vous remercie de votre attention.